

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

LOCAVERRE - MA BOUTEILLE S'APPELLE REVIENS

Bouteilles réemployées

Sur le territoire  
de MBSR

1 601 128

Déchets évités

801 T

Equivalent carbone économisé

**100**

777 T

Eau économisée

Producteurs

1 569 m<sup>3</sup>

**69**

Points de  
collecte



RAPPORTEZ-MOI  
POUR RÉEMPLOI

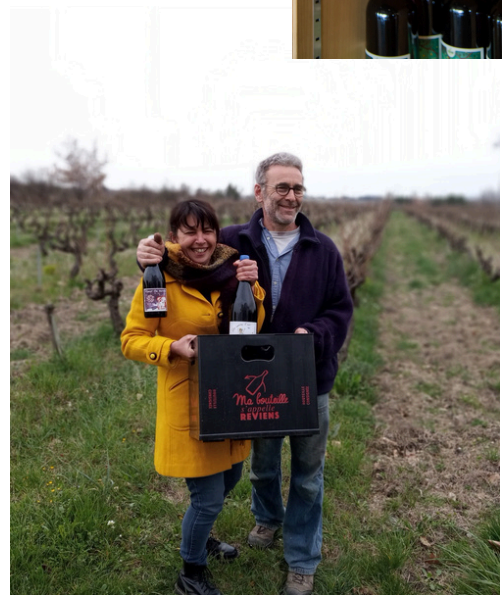




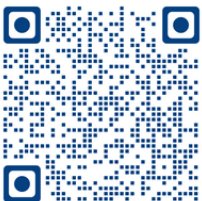
# UN GRAND MERCI À NOS PARTENAIRES



# ET À NOTRE FILIÈRE



Retrouvez notre cartographie avec les points de collecte, les producteurs et l'ensemble de la filière :



# SOMMAIRE

<b>Rapport moral.....</b>	<b>6</b>
<b>Rapport de gestion 2025.....</b>	<b>8</b>
• <b>Bilan commercial.....</b>	<b>9</b>
• <b>Bilan technique.....</b>	<b>13</b>
• <b>Bilan qualité.....</b>	<b>15</b>
• <b>Bilan social.....</b>	<b>17</b>
• <b>Bilan environnemental.....</b>	<b>25</b>
<b>Perspectives 2026.....</b>	<b>27</b>
<b>Bilan Financier 2025.....</b>	<b>32</b>

# **I- RAPPORT MORAL**

# RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

## 2025 : Une année de transition

Dans un contexte économique, social et politique toujours complexe, la présence de Locaverre est reconnue à la fois sur le territoire mais aussi auprès des professionnels de la filière qui la sollicitent pour son expertise, son professionnalisme et sa vision d'avenir.



Les trophées remportés en 2025 révèlent toute la légitimité à poursuivre les challenges du réemploi !

Malgré la baisse de la consommation, notamment chez les brasseurs, et une réglementation pas encore à la hauteur des ambitions de la loi AGECE, Locaverre a assumé comme prévu son année de transition.

Consolidation de sa présence auprès de ses clients et partenaires historiques, mise en place d'une co-direction, renforcement de ses équipes (industrielles, administratives et commerciales), expérimentations pour continuer de lever certains freins, ré-organisation de la collecte en Drôme-Ardèche, renforcement du suivi socio-professionnel des équipes en insertion professionnelle et surtout démarrage de la 1ère phase d'investissements pour atteindre les normes qualité de l'agro-alimentaire !

Cette transition a amené une augmentation de 15% du volume lavé par rapport à 2024, toujours en progression.

De nouveaux partenariats ont été mis en place, comme par exemple la création de la SAS SO'VERRE, pour poursuivre les nécessaires innovations dans un marché qui reste encore immature.

Afin de continuer d'être à la pointe, les investissements se poursuivent en 2026 pour optimiser l'outil industriel, satisfaire les demandes des clients et permettre aux salariés, tant sur la ligne de lavage que dans les bureaux, d'évoluer dans un univers de travail agréable et fonctionnel.

Locaverre poursuit sa volonté de croissance dans une démarche environnementale et sociale par son volet "insertion", avec une équipe toujours prête à relever les défis du quotidien, dans cet esprit flexible et robuste de l'innovation !

L'histoire se construit petit à petit, le chemin est long et loin d'être fini.

Que 2026 soit à la hauteur de nos objectifs et de la vision de l'ensemble des coopérateurs.

Régis GAROUTTE  
Président de LOCAVERRE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Régis Garoutte', written over a faint blue line.

## **II- RAPPORT DE GESTION 2025**

# BILAN COMMERCIAL

En termes de volume d'activité, le bilan 2025 de Locaverre est de **1 601 128 contenants lavés**, inférieur au prévisionnel initial de 1 800 000 contenants. Notons toutefois une **augmentation de 15 %** du volume d'activité de lavage par rapport à 2024.

**100 producteurs** mettent sur le marché des boissons consignées présentes dans les **69 magasins points de collecte** en Drôme et en Ardèche.

Le recrutement de Karine Roure en mai 2025 en tant que chargée de mission commercial-communication a permis de réorganiser le pôle commercial et de structurer notre approche.

Un gros travail de fond a été réalisé avec notre logiciel d'ERP afin de proposer des indicateurs d'activité (KPI) mensuels précis.

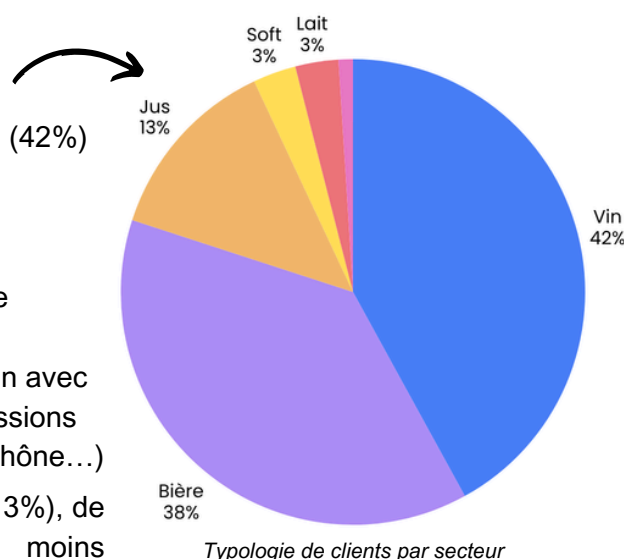
## • NOS CLIENTS

Pour la première année, le nombre de viticulteurs (42%) dépasse le nombre de brasseurs (38%).

Cela s'explique par plusieurs facteurs :

- **Difficultés sur le marché de la bière** et fermeture de certaines brasseries
- **Prise de conscience de la filière vin** en collaboration avec les syndicats, organismes représentatifs et interprofessions (AOC Ventoux, Inter-Rhône, syndicat des Côtes du Rhône...)

Les autres types de producteurs, comme ceux de jus (13%), de softs (3%), de lait (3%) ou d'huile (1%), sont moins représentés.



*Typologie de clients par secteur*

## • NOS PRESTATIONS DE LAVAGE

### ***Prestation de lavage Tout-En-Un***

Locaverre anime la filière du réemploi sur le territoire Drôme-Ardèche : organisation de la collecte des bouteilles usagées dans les points de collecte partenaires, tri, lavage et revente aux producteurs. Le contenant appartient à Locaverre.

En 2025, cette prestation représente **296 993 contenants palettisés** sur 547 540 contenants collectés. Cela signifie que sur cette formule Tout-En-Un, le taux de perte est de 54% (entre le tri et le rebut). En 2024, 418 494 contenants avaient été collectés : **la collecte en Drôme-Ardèche a ainsi augmenté d'un peu plus de 30%**.

### ***Prestation de Lavage A façon***

Les contenants usagers sont amenés triés par un Opérateur de Réemploi ou un Producteur sur l'unité de lavage, Locaverre les lave et vend cette prestation de lavage aux clients. Une prestation de collecte et/ou de livraison peut avoir lieu en option. Le contenant appartient au client.

En 2025, cette prestation représente **1 305 815 contenants**, soit **81% du volume traité**.

### ***Zoom sur le lavage Fourgon***

**375 749 bouteilles** ont été lavées pour le Fourgon en 2025 soit 28% du volume annuel de Lavage A façon.

## Zoom sur le lavage A Façon pour les membres de France Consigne AURA/PACA/BFC

En 2025, Locaverre a effectué des prestations de lavage pour 4 autres projets de réemploi en France, pour un total de **662 398 bouteilles** lavées soit **41% des volumes annuels de Lavage A façon**.

Il s'agit de Revera pour 84%, L'Incassable à Marseille pour 7%, Eco-science Provence à Brignoles pour 8% et J'aime mes Bouteilles en Bourgogne Franche Comté (cessation d'activité) pour 1%.

### • LA GAMME DE PRODUITS LAVÉS

#### Bière



Le lavage des bouteilles de bière représentent 474 095 unités dont 291 400 bouteilles de 75cl et 182 695 bouteilles de 33cl.

Nous avons dû faire face à une forte concurrence avec le verre neuf, au plus bas depuis 2 ans, notamment sur les 33cl dont le prix neuf était 30 à 40% moins cher que le verre lavé.

Une opération de déstockage a été réalisée en fin d'année : cela a été un succès.

Une adaptation de notre grille tarifaire a été mise en place début 2026 pour mieux capter ce marché qui semble en expansion.

#### Vin



184 718 bouteilles de vin ont été lavées cette année.

#### Jus



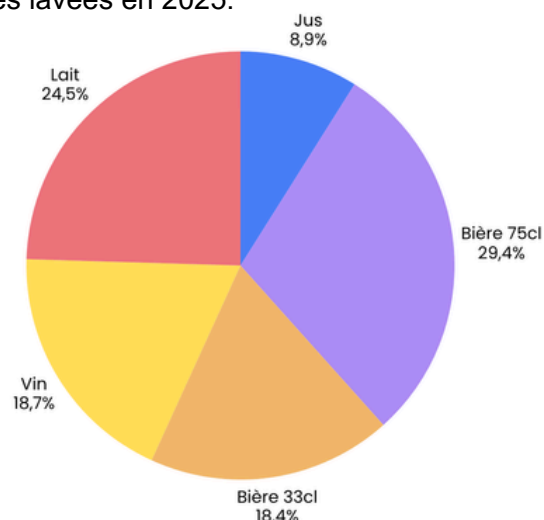
88 604 bouteilles de jus ont été lavées en 2025.

#### Lait (via Le Fourgon)



Nous sommes prestataires de lavage pour les bouteilles de lait Fraicheur 1L du Fourgon vendu sur la partie sud de la France. Le lait est mis en bouteille par la fromagerie Val d'Ormèze en Ardèche. Cela représente un volume de 243 000 bouteilles lavées en 2025.

### VOLUME PAR TYPE DE CONTENU :



### • LES SALONS PROFESSIONNELS



## • LES ACCOMPAGNEMENTS

### *Imprimeurs et complexes adhésifs*



En 2025, la certification imprimeur a évolué vers une **certification nationale France Consigne**.

Locaverre intervient désormais en sous-traitance de France Consigne et a mis en place les deux premières certifications nationales avec des imprimeurs (Despesse et Lorge). Cette certification permet d'engager les imprimeurs dans une démarche qualité et de respect du cahier des charges étiquettes, pour garantir une réduction des rebuts liés aux étiquettes lors du lavage.

Parallèlement, des protocoles de test de nouveaux adhésifs ont été engagés avec des fabricants d'étiquettes (Avery Dennison, Fedrigoni, UPM, Mari...) et d'ennoblissements (dorure, vernis...) afin de faire évoluer la gamme des références inscrites dans le cahier des charges national.

### *Filières / R&D*



Locaverre a également mis en place **3 accompagnements de filières** ayant pour objectif d'accompagner sur un temps plus long un changement de pratiques :

- **Expérimentation « Produits huileux phase 3 : définition d'un format standard de bouteille »** en partenariat avec Leko et un comité d'experts : Bio-Planète Moog, Emile Noël, Vigean, Vignolis et Olival d'Ouro
- **Expérimentation « Recherche d'allergènes »** en partenariat avec CITEO
- **Expérimentation « Outils de collecte »** en partenariat avec LEKO : identification d'un outil de collecte fermé permettant le stockage en extérieur pour s'adapter aux contraintes de place des points de collecte et augmenter nos magasins partenaires, diminuer le taux de rebuts dû à un mauvais stockage et rendre plus ergonomiques les manipulations en entrée de laveuse pour les opérateurs de lavage.

### *Accompagnement des metteurs en marché*



**8 nouveaux producteurs** (Treslus, SCEA Les Clos, Domaines des Salymes, Maison Trenel, Domaine Vigne et La Grange du Seigneur) ont rejoint la boucle en 2025, dont **3 metteurs en marché** nationaux (UVICA Vignerons Ardéchois, Domaine des Grandes Serres, Maison Trénel) accompagnés pour leur transition vers le réemploi dans le secteur du vin.

Un catalogue des producteurs recensant l'ensemble des gammes au réemploi a été créé et principalement partagé avec les points de collecte pour augmenter le référencement de produits réemployables en rayon.



### *Accompagnement de projets de réemploi*

En 2025, Locaverre a réalisé une formation "Adhérent junior France Consigne".

Il s'agit d'une formation d'une journée en sous-traitance de France Consigne pour le projet Consigne & moi sur Orléans (Module 1 : cahier des charges réemploi / accompagnement producteurs).

Locaverre a aussi accompagné une structure suisse à Genève qui souhaite mettre en place une filière de réemploi et un centre de lavage sur leur territoire.

Locaverre reste par ailleurs une référence et poursuit la structuration de la filière via le réseau national France Consigne et le réseau Vrac et Réemploi, dans lesquels la coopérative est membre actif, via différents groupes de travail.

## • LES POINTS DE COLLECTE

**69 points de collecte** en Drôme-Ardèche organisent les retours des bouteilles.

Pour accélérer le développement de la filière, et intégrer les industriels et grands réseaux de distributeurs à la boucle du réemploi, la **SAS SOVERRE** a été créée, un groupement de 7 industriels du réemploi du verre, et interlocuteur unique à l'échelle du quart sud-est de la France.



Des partenariats nationaux sont conclus avec les chaînes de grandes surfaces spécialisées : Biocoop, So Bio...

Par ailleurs, Locaverre continue à développer la Grande et Moyenne Surface (GMS) avec deux magasins engagés : Super U de Dieulefit et de La Bégude-de-Mazenc.

L'ambition de 2026 est d'accompagner cinq autres GMS à transiter vers le réemploi.

### **Points de massification**

Des conventions de partenariat ont été établies avec des syndicats de gestion de déchets (SYPP, SICTOBA, SMVIC, COVE) pour notamment installer des points de massification en zone rurale.

Actuellement, **5 zones de massification** sont présentes sur le territoire.

Ces points de massification ont pour objectif de permettre aux points de collecte ne disposant pas d'espace de stockage suffisant, de permettre la collecte de bouteilles. Par ailleurs, ils jouent un rôle de zone tampon, ce qui optimise la logistique en regroupant les récupérations de plusieurs points de collecte en une seule tournée, générant ainsi un gain de temps significatif.

Locaverre s'implique dans des événements destinés à **mettre en lumière** et à **structurer la filière du réemploi**, ainsi que des événements destinés à **dynamiser le territoire** de ces syndicats et collectivités.



Inauguration du conteneur installé à Beaumes-de-Venise, en partenariat avec La Cove, l'ICV, l'AOC Ventoux et

L'Incassable

# BILAN TECHNIQUE

## RAPPEL DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Deux grands axes guident la démarche de Locaverre :

- **Montée en qualité (2025-2026)** : l'objectif est d'atteindre les normes exigées par les industriels du secteur agro-alimentaire, en renforçant les bonnes pratiques qualité à tous les niveaux de la production et de la logistique.
- **Montée en capacité (2028-2030)** : Locaverre vise une augmentation progressive de notre capacité de production sur les prochaines années, afin de répondre à la demande que nous espérons croissante.

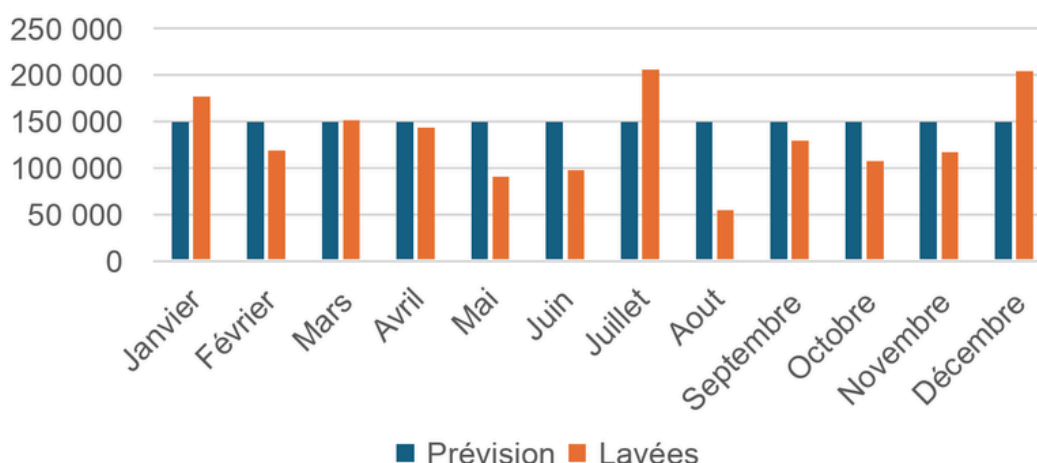
### • FAIT MARQUANTS 2025

L'année 2025 marque une étape importante dans le **développement et la "marche en avant" de notre activité industrielle** afin d'atteindre les normes de l'agroalimentaire (ISO 22 000) :

- **Investissement dans une salle propre** (unique en France !) et amélioration des bonnes pratiques d'hygiène.
- **Modification de l'atelier de lavage** : création de plusieurs espaces dédiés et adaptés (laboratoire, local de stockage de produits dangereux, local chaudière), isolation complète et refonte des réseaux de fluides.
- **Création d'un quai de chargement** pour accueillir dans de bonnes conditions les semi-remorques et faciliter les manipulations des logisticiens.
- **Création de locaux sociaux et de bureaux conformes** aux normes avec contrôle d'accès pour la sécurité (vestiaires, douches, toilettes PMR, salle de pause, salle de réunion, etc..).
- **Mise en place d'un outil de traçabilité interne** en amont et aval du lavage, suivi de collecte et des expéditions.

A noter que 15 jours de chômage partiel ont été octroyés en octobre pour permettre la création de la zone propre et l'isolation du bâtiment.

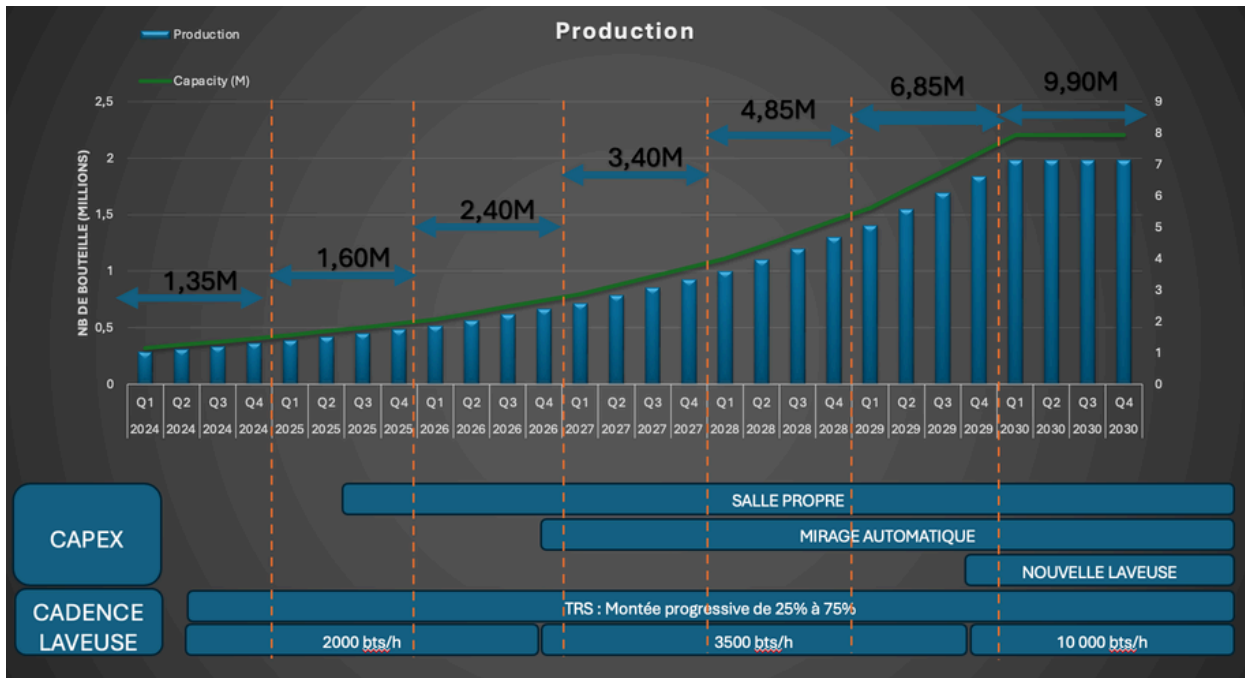
### Total du lavage en 2025 : 1 601 128 bouteilles



## • PERSPECTIVES 2026

Cap sur 2026 avec la poursuite de la **structuration** et l'**amélioration** de notre outil industriel pour **accompagner le développement du réemploi** :

- Achat d'une inspectrice automatique de bouteilles.
- Outil de suivi d'activité (ERP + CRM + Traçabilité)
- Renforcement de la qualité et de la sécurité, en vue de l'obtention d'une certification ISO 22000



Prévision des volumes pour les 5 prochaines années



# BILAN QUALITÉ



L'année 2025 a été consacrée d'une part à la poursuite de la construction du système de management de la qualité, et d'autre part au lancement du projet d'aménagement de l'atelier (salle propre et sas) afin de **répondre aux exigences de la norme ISO 22000** et de la **grille d'audit de CITEO**.

L'atteinte de ces objectifs permettra de rassurer nos clients actuels sur la qualité des bouteilles lavées et de convaincre des clients plus industriels de passer au réemploi, garantissant ainsi l'atteinte du volume escompté de bouteilles lavées.

## • RÉCLAMATIONS CLIENTS

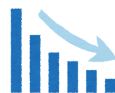


Le nombre de réclamations clients s'élève à **22 sur l'année 2025**, un nombre équivalent à celui de 2024. Les principaux motifs de réclamations sont :

- La présence de fissures, impacts, cols ébréchés
- Les résidus de colle et/ou d'étiquettes
- La présence de corps étrangers non dangereux (morceaux de liège, morceaux d'étiquettes dans les bouteilles, etc...)

Ce bilan démontre à nouveau la nécessité de l'investissement dans une mireuse automatique (environ 59% des réclamations auraient pu être évitées par la mireuse). Concernant la problématique des résidus d'étiquettes, des travaux sont en cours sur la chimie du bain de trempage afin d'améliorer leur décollabilité.

## • TAUX DE REBUTS



Le taux de rebuts moyen sur l'année **s'élève à 18%, en nette baisse par rapport à 2024 (27%)**.

Les actions mises en place ont porté leurs fruits : groupe de travail étiquettes au sein de France Consigne, respect du FIFO par Locaverre (First in, First out : lavage des bouteilles dans l'ordre d'arrivée pour limiter le temps de stockage).

Des travaux sont toujours en cours pour continuer à faire baisser le taux de rebuts, objectif primordial pour la filière.

## • AUDITS



Deux audits ont été réalisés au cours de l'année :

- **Audit du Fourgon** : 83,5% de conformité aux exigences
- **Audit de CITEO** : 68,4% de conformité à la grille

À noter que ces audits ont été réalisés avant la création de la salle propre et qu'aujourd'hui les notes seraient bien meilleures.

## • FORMATION



**Une formation QHSE** a été mise en place pour chaque nouvel arrivant au cours de l'année. Elle permet de s'assurer que chaque nouveau salarié, permanent ou en insertion, intègre les règles en vigueur chez Locaverre. Les règles sont rappelées régulièrement lors des points production hebdomadaires ainsi qu'aux réunions trimestrielles de l'ensemble de l'équipe. Des quiz ont été ajoutés pour un aspect à la fois plus ludique mais aussi dans le cadre des obligations ISO 22000.

De plus, une formation spécifique aux nouvelles règles applicables à la zone propre a été organisée pour l'ensemble du personnel à la reprise après l'arrêt du mois d'octobre. Un affichage spécifique a également été mis en place.

## • INVESTISSEMENTS À SUIVRE EN 2026



Afin de poursuivre la montée en qualité de l'atelier, les deux investissements prioritaires sont les suivants :

- **L'installation d'un système de traitement d'air dans la zone propre** permettant le contrôle de la température et de l'humidité, ainsi que la filtration des particules.
- **L'achat d'une mireuse automatique** pour assurer un contrôle qualité fiable sur les bouteilles propres.



Mireuse automatique

# BILAN SOCIAL

L'effectif total de salariés en 2025 est de 17, dont 8 salariés permanents (7,20 ETP), 2 postes en alternance et 6 salariés en insertion (4,8 ETP).

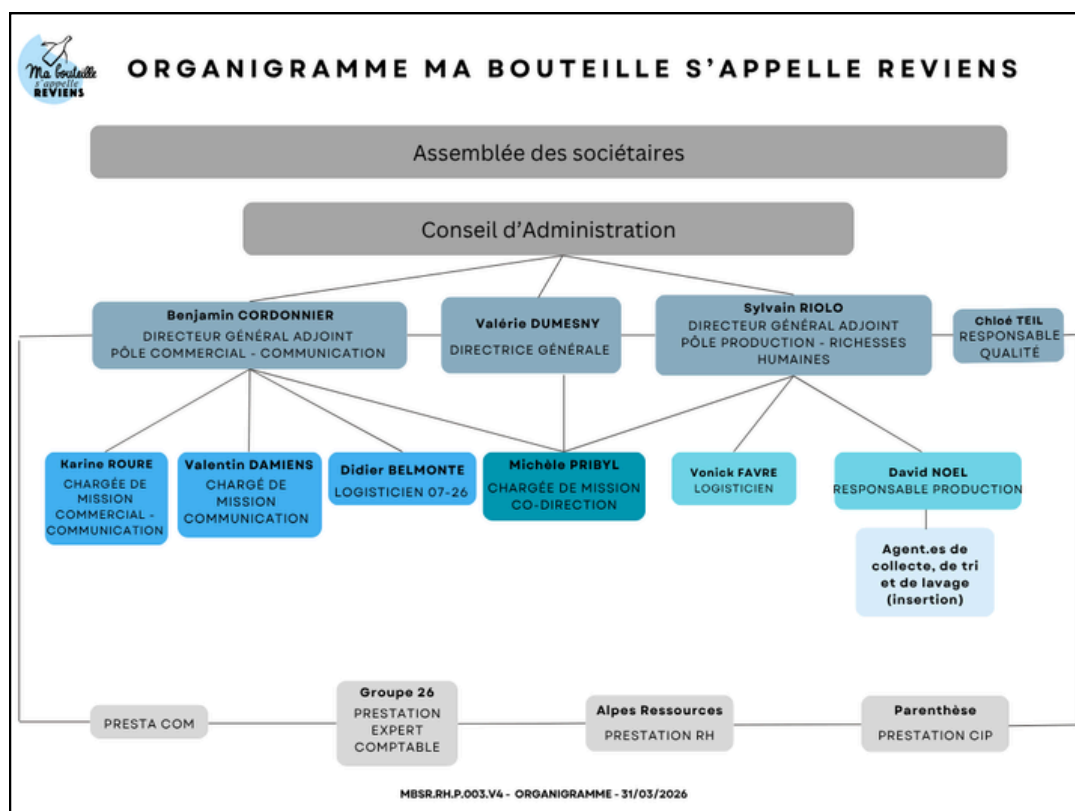
Un nouvel emploi a été créé en mai 2025 : Karine Roure a été accueillie en tant que Chargée de mission Commercial-Communication en CDD afin de renforcer le Pôle Commercial-Communication. Nous avons également accueilli en octobre 2025 Michèle Pribyl, en tant qu'alternante attachée de co-direction pour une durée de 8 mois.

Initiée fin 2024, la co-direction s'est mise en place de manière effective afin que la gouvernance coopérative transpire également au niveau du management global de la structure. Sylvain Riolo, ancien Directeur Technique, est aujourd'hui Co-Directeur du Pôle Production-Richesses Humaines. Une montée en compétences a ainsi pu être effectuée pour David Noël, ancien chef d'équipe, devenu Responsable Production. Benjamin Cordonnier, ancien Directeur Commercial, est aujourd'hui Co-Directeur du Pôle Commercial - Communication. Le poste logistique Drôme-Ardèche, occupé par Didier Belmonte, a été transféré dans ce pôle pour plus de cohérence.

Plusieurs salariés permanents ont suivi une formation :

- Formation « Gestion du temps » pour les 3 co-directeurs sur une durée de 4 jours en visioconférence.
- Formation « Plan de communication » pour la chargée de mission Commercial-Communication sur une durée de 2 jours en visioconférence.

Un chantier GPEC a été mené sur le 2ème semestre 2025 afin de mettre en place un plan de formation accessible et adapté au changement d'échelle de la SCIC. 2026 s'annonce formatrice !



Organigramme au 31 / 03 / 2026

## • ZOOM SUR LE VOLET INSERTION

**12 salariés en insertion** ont travaillé au sein de la structure en 2025, dont **6 embauchés durant l'année**. Les contrats de travail étaient en 2025 de 28h / semaine : une semaine sur 4 jours et une semaine sur 3 jours, permettant ainsi de répondre avec souplesse aux besoins de la clientèle. Cela représente 7 940 heures rémunérées (2024 : 7 484 heures), soit 4,36 Equivalents Temps Plein (ETP) lissés sur l'année. Le taux d'absentéisme a été de 15,64 %, en nette baisse par rapport à 2024 ( 31,93%).

Deux bonnes nouvelles sont arrivées en 2025 de la DEETS : une somme allouée de 3 175,54 € via l'exercice de modulation permettant de valoriser le travail d'accompagnement des salariés en insertion. Également une augmentation du nombre d'ETP via la bourse aux postes au mois d'octobre : 4,57 ETP passé à 5,77 ETP.

Un outil de suivi de pilotage de l'activité "Entreprise d'Insertion" a été mis en place grâce à l'appui de Parenthèse. L'objectif est de mieux suivre les ETP embauchés afin de pouvoir renouveler l'agrément triennal de la DEETS qui prenait fin au 31/12/2025. L'objectif a été atteint puisque la DEETS a renouvelé l'agrément EI pour 2026-2029, en augmentant le nombre d'ETP alloué. Cette augmentation est nécessaire face aux prévisions d'augmentation d'activité.

Locaverre est heureux de pouvoir écrire dans ce rapport qu'au 1er février 2026, l'équipe d'agents de production a vu ses contrats évoluer vers un temps de travail de 32h/semaine.

Locaverre garde le même cap pour 2026. Le nombre de sorties dynamiques étant néanmoins, comme en 2024, égale à zéro, il sera nécessaire en 2026 de mobiliser d'avantage les salariés en insertion vers un emploi durable.

Plusieurs salariés en insertion ont suivi différentes formations, notamment :

- Une formation qualifiante de 105 heures intitulée « Les métiers de l'entrepôt », incluant le CACES.
- Une formation de monteur - câbleur d'une durée de trois mois.
- Une première PMSMP en poterie au sein de l'entreprise HAVOND Lorette (800 Grammes).

Par ailleurs, la Responsable Qualité a continué la formation continue et régulière interne aux procédures qualité, hygiène et sécurité. La création de la zone propre en octobre 2025 a permis de renforcer ces formations et de mettre en place les protocoles adéquats (cf. partie bilan qualité).

La prestation de Parenthèse pour un accompagnement spécifique du volet insertion de la SCIC a été reconduite afin de poursuivre la professionnalisation de l'accompagnement socio-professionnel.

Le Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP) a changé en mai 2025. La présence du CIP sur site une demi-journée par semaine a permis de mener le recrutement des salariés en insertion et leur accompagnement socio-professionnel pour favoriser leur retour à l'emploi.

Des échanges de pratiques professionnelles avec des pairs (5 séances de 2h) ont été animés par une psychologue pour analyser collectivement des situations d'encadrement et d'accompagnement qui ont posé problème ou question.

L'objectif est de monter en compétence sur le management et l'accompagnement des personnes en parcours d'insertion.

En 2025, baisse du taux d'absentéisme:

- Taux d'absentéisme en 2025 : 15,64%
- Taux d'absentéisme sans les 15 jours de chômage partiel : 12,31%
- Taux d'absentéisme en 2024 : 32%

Pour le confort des salariés, et comme chaque année, les horaires d'été ont été aménagés afin de ne pas subir les fortes chaleurs .

L'année 2025 a ainsi vu croître ses effectifs de manière maîtrisée. Des réunions entre permanents ont été mises en place pour partager les stratégies, comme les enjeux du quotidien. La GILE (Gouter Informatif Locaverre Entreprise), tradition depuis 2 ans, est également un temps fort d'échanges entre salariés permanents et salariés en insertion qui a lieu tous les mois et demi.

En 2026, le challenge est de formaliser l'organisation et les process décisionnels mis en place en 2025. Les lieux d'échanges et de décisions seront également clarifiés pour optimiser ces temps nécessaires, mais aussi pour ne pas perdre la circulation d'informations suite au changement de bureaux.



**UNE ÉQUIPE JOYEUSE ET PERSÉVÉRANTE**

## • BILAN GOUVERNANCE

L'Assemblée Générale de l'exercice 2024 s'est tenue dans les règles de l'art en juin 2025, permettant le partage de l'activité et de ses projets aux sociétaires de la SCIC, toujours plus nombreux.

Le Conseil d'Administration a évolué au cours de cette AG : Clémence Richeux a laissé sa place à Régis Garoutte qui est devenu Président et Caroline Revol-Maurel a également démissionné.

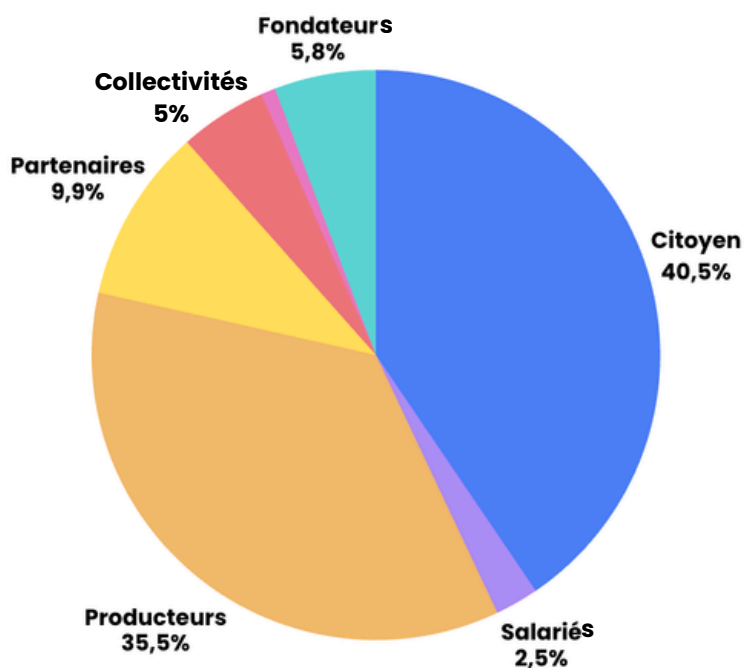


Nouveau conseil d'administration de juin 2025

L'occasion une nouvelle fois de rendre hommage à ces deux co-fondatrices présentes depuis la première heure de Ma Bouteille s'appelle Reviens !

Après un appel à nouveaux membres au sein du sociétariat au cours du 2ème trimestre 2025, de nouveaux administrateurs sont venus prêter main forte : Michel Chapoutier et Thomas Oui, deux représentants de renom du monde viticole.

Une planification en amont des CA a permis de mieux anticiper ces réunions stratégiques : 7 conseils d'administration se sont ainsi tenus. Au 31.12.2025, le Conseil d'Administration est composé de 7 membres (6 hommes, 1 femme, 2 salariés sociétaires).

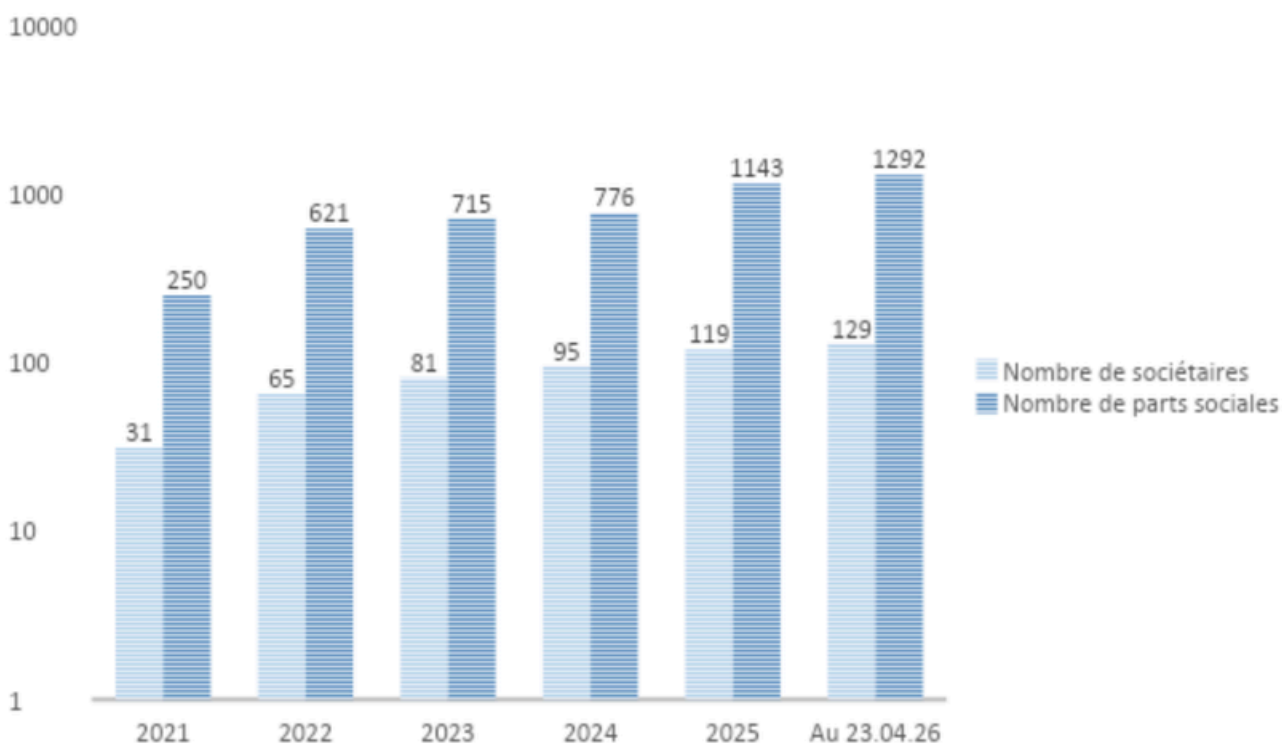


Répartition des sociétaires par catégorie

Le collège des producteurs a été sollicité à deux reprises : comme traditionnellement pour établir la nouvelle grille tarifaire, mais aussi pour brainstormer sur la stratégie vis-à-vis des 33 cl. Leurs éclairages ont été très enrichissants et ont permis d'ajuster la politique commerciale aux réalités du terrain.

Une commission ad hoc au CA, composée de 5 administrateurs, a été créée au sujet de la feuille de route lavage de Citéo afin d'accompagner l'équipe sur les choix techniques, stratégiques et financiers au regard des exigences de Citéo.

Les parts de capital, d'un montant de 100 €, ont été portées à 1 143 au 31.12.2025, détenues par 120 sociétaires, contre 776 au 31.12.2024, détenues par 95 sociétaires.



Évolution du nombre de sociétaires et des parts sociales de La SCIC

## • DES PARTENARIATS TECHNIQUES



France Consigne est la **Fédération Nationale des Industriels du Réemploi du Verre**.

Locaverre est membre fondateur et administrateur et participe ainsi pleinement à la professionnalisation perpétuelle de la filière via les commissions, groupes de travail et conseils d'administration. Un chantier de consolidation de sa raison d'être a été mené en 2025 pour aboutir notamment à une refonte du site internet.

Un nouveau membre a été accueilli : Consign'et Moi, opérateur de collecte dans le Loiret.



Agréé par l'État, Léko a assuré sa part de la mission d'intérêt général de prévention et de gestion des déchets d'emballages ménagers en France. Cette activité s'inscrit dans le dispositif de Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) répondant aux dispositions du Code de l'Environnement et au cahier des charges de cette filière. Locaverre a été partie prenante dans le lancement du dispositif REP.



Le Réseau Vrac et Réemploi (RVR) est le réseau national des entreprises du réemploi des emballages et de la vente en vrac. Locaverre est adhérent du réseau et participe au groupe de travail "Standards Bouteilles" en tant qu'expert technique.



CITEO Emballages Ménagers et Papiers est un éco-organisme créé en 1992 par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers. Locaverre a participé, via le réseau France Consigne et RVR, à la co-construction de la feuille de route Lavage afin que les acteurs territoriaux et historiques soient représentés dans la vision nationale du déploiement du réemploi. Locaverre participe également au groupe de travail sur la rédaction d'un cahier des charges "étiquettes".



Entreprise publique locale, elle accompagne des projets économiques et utiles au territoire, imaginés par des citoyens et impulsés par des entrepreneurs. Les projets soutenus par la fab.t, dont Locaverre fait partie, sont sélectionnés pour leur impact social et environnemental et leur ancrage territorial.



Le Centre Technique International de l'Embouteillage et du Conditionnement est une association professionnelle, à vocation technique, qui regroupe l'interprofession européenne : fabricants d'emballages tous matériaux (verre, métal, liège, carton), utilisateurs (embouteilleurs, distributeurs), fabricants d'équipements, organisations professionnelles nationales et internationales.

## • ÉVÉNEMENTS

Locaverre s'implique dans des événements destinés à mettre en lumière et structurer la filière du réemploi, ainsi que des événements destinés à dynamiser le territoire sur lequel l'entreprise est implantée.



## • LES RECONNAISSANCES



L'année 2025 a été marquée par plusieurs distinctions qui viennent **saluer le travail collectif** mené autour du développement du réemploi du verre sur le territoire.

### • Trophée Coup de Coeur - Valence Romans Agglo

Cette distinction met en lumière l'impact local de notre coopérative et notre contribution à une économie circulaire ancrée sur le territoire.

Une reconnaissance qui valorise l'engagement de l'ensemble des acteurs de la boucle.



### • Trophée RSE - MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes

Ce prix souligne la dimension responsable de notre modèle, à la fois environnementale, sociale et régionale.

Il vient récompenser une démarche globale intégrant performance économique et impact positif.

### • Agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale)

L'obtention de l'agrément ESUS marque une étape importante pour la coopérative.

Elle reconnaît officiellement notre engagement en faveur de l'intérêt général, notre gouvernance coopérative et notre utilité sociale.

Cet agrément permet aux nouveaux sociétaires personnes physiques une déduction fiscale de 25%.



### • Prix de l'inspiration en ESS - Fondation Crédit Coopératif

LOCAVERRE a été lauréat local des prix de l'inspiration en ESS de la fondation Crédit Coopératif et a ainsi reçu une dotation de 3 500 €.

Un prix qui vient marquer le caractère reproductible et innovant de Ma Bouteille s'appelle Reviens !

Ces reconnaissances génèrent de la communication sur le réemploi, renforcent la crédibilité de la démarche de Locaverre et encouragent la poursuite de ses actions en faveur d'une **filiale de réemploi structurée, locale, durable et à vocation sociale**. Merci !

# BILAN ENVIRONNEMENTAL

En 2025, l'activité de Locaverre a permis d'éviter **801 tonnes de déchets**, représentant ainsi une économie de **777 tonnes** équivalent carbone et **1 569 m<sup>3</sup> d'eau**.



801 tonnes de déchets représentent la quantité de **déchets générée par 1 535 personnes à l'année !**

Avec 777 tonnes de CO<sub>2</sub>, on peut faire **89 fois le tour de la Terre en voiture thermique !**

1 569 m<sup>3</sup> d'eau correspondent à l'équivalent de **19 614 douches !**

Locaverre s'engage annuellement auprès des clients et partenaires à fournir leur bilan d'impact environnementales suite aux bouteilles qu'ils ont réemployées sur l'année.

Cette année, Locaverre a souhaité valoriser l'engagement des partenaires en Drôme et en Ardèche par une remise de prix. Voici nos heureux gagnants :

## Meilleur producteur de l'année



# REMISE DES PRIX

PRODUCTEUR DE L'ANNÉE

# 2025





## PLEINE LUNE



Ma bouteille  
s'appelle  
REVIENS

📍 10 Rue Gustave Eiffel, ZA la Grue, 26120 Chabeuil  
☎ 04 75 85 47 19



BIÈRES ARTISANALES & BIO  
26120 CHABEUIL - DRÔME

## Meilleur point de collecte de l'année



# REMISE DES PRIX

COLLECTEUR DE L'ANNÉE

# 2025





## ART MALT BIO



Ma bouteille  
s'appelle  
REVIENS

📍 1235 Chemin de Bourget, 07240 Vernoux-en-Vivaraïs  
☎ 04 75 60 22 30



MALT  
BIO

## **III- PERSPECTIVES 2026**



## POUR SUIVRE NOTRE MONTÉE EN PUISSANCE OBJECTIF 2026 : 2,4 MILLIONS DE BOUTEILLES LAVÉES



Après une année 2025 marquée par la validation du plan d'investissement 2025-2030 structuré en deux phases (montée en qualité puis montée en capacité) ainsi que par la mise en ordre de marche de l'usine pour atteindre ces objectifs, l'année 2026 marquera l'aboutissement de la première étape de cette usine 2.0 tant attendue.

Toutefois, les résultats de 2025 sont restés en deçà des objectifs fixés. Alors que Locaverre visait 1,8 million de bouteilles lavées, l'activité s'est établie à 1,6 million, soit une progression de 200 000 bouteilles par rapport à 2024.

Dans le même temps, le marché s'est tendu, notamment sous l'effet d'un prix du verre neuf durablement bas, tandis que le réflexe de réemploi peine encore à s'ancre dans les usages.

Locaverre va donc **poursuivre et multiplier ses efforts en 2026** en continuant à agir sur plusieurs leviers :

- **Le déploiement du réemploi dans les Grandes et Moyennes Surfaces**



La création de la SAS So'Verre avec nos partenaires historiques (Revera, L'Incassable, Oc'Consigne, Consign'Up, Pampa, Distrot, Id'Verre) a pour objectifs de promouvoir, d'opérer et de piloter les boucles de réemploi d'emballages à grande échelle ainsi que l'animation de la coopération entre acteurs des territoires pour développer une économie circulaire autour du réemploi.

Cette mutualisation est devenue indispensable fin 2025. Elle a pour objectif de répondre de manière coordonnée aux grands acteurs de la distribution au niveau national.

Le réemploi voit ainsi depuis début 2026 son entrée dans les Grandes et Moyennes Surfaces afin d'être accessible à un plus grand public.

- **Le projet Léko « En Route Vers le Réemploi »**



En tant qu'éco-organisme, Léko a lancé le programme "En Route Pour le Réemploi !" en 2025, visant à accélérer le déploiement des emballages réemployables consignés à l'échelle nationale d'ici 2026.

Ce programme, co-construit avec les opérateurs locaux, s'inscrit en complément des dispositifs existants et du programme ReUse piloté par Citéo.

Il s'appuie sur une logique territoriale de boucle opérationnelle (collecte, tri, lavage, redistribution), avec un soutien logistique, financier et de communication assuré par Léko.

Il s'est déployé en AURA en 2025, puis en PACA et en Occitanie en 2026.

Locaverre a candidaté aux côtés de ses partenaires Revera et Pampa. Revera et Loop sont devenus Opérateurs Pilotes après un démarrage en octobre 2025.

Cette expérimentation permettra de renforcer la boucle de Réemploi déjà présente sur notre territoire et devrait être source de volumes.



## • La généralisation de la consigne au 1er janvier 2027



La consigne monétaire joue un rôle essentiel dans la promotion du réemploi des contenants en verre.

La logique est simple : en attribuant une valeur au contenant, on réduit la tentation de le jeter ou de l'oublier, et on crée un réflexe de retour, comme on le voit dans les pays où ces systèmes sont bien établis (Allemagne, Danemark ou même en Alsace).

En résumé : retour aux années 80 et place au bon sens !

La consigne monétaire fonctionne via 3 biais principaux :

- **Incitation financière directe** : l'argent avancé est récupérable seulement en ramenant le contenant
- **Facilité du retour** : les machines de "reverse vending" (RVM) présentes en magasin facilitent l'acte
- **Culture du geste** : habitudes solidement ancrées, voire renforcées par l'éducation ou l'attente d'un gain, ainsi que par la promotion marketing



Les effets sont directs : le taux de retour des emballages passe de 20% à 70% ! Ce qui signifie plus de volumes à laver !

Locaverre attend que la commission des consignations statue sur le montant de la consigne pour bénéficier d'un cadre légal et national : le décret est enfin sorti en janvier 2026.

L'équipe commerciale se mobilisera ainsi en 2026 pour accompagner les points de collecte en Drôme-Ardèche et accueillir les nouveaux en instaurant ce principe nécessaire au déploiement du réemploi à grande échelle.

## • L'enjeu des collectivités



Locaverre approche les collectivités et syndicats de gestion de déchets dans le cadre du PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) afin de les accompagner dans l'atteinte de leurs **objectifs de réduction des déchets**.

En 2025, un rapprochement fort a eu lieu avec le SYTRAD et plusieurs communautés de communes.

**3 nouvelles collectivités sont ainsi devenues sociétaires.**

Locaverre renforcera l'accompagnement des collectivités en 2026 car nous sommes convaincus qu'elles sont la porte d'entrée du changement des usages.

Concrètement, Locaverre organise la collecte en installant des zones de stockage et des points de massification dans les lieux adéquats : la collectivité en fait la promotion et investit dans les outils de collecte (sacs, casiers, palox, container).



Locaverre sensibilise les metteurs en marché grâce à la connaissance du tissu local dont bénéficie la collectivité et organise différents types de rencontres et animations. Ces rencontres débouchent sur un accompagnement des metteurs en marché pour leur passage au réemploi.

La collectivité peut également s'engager à inscrire le réemploi dans la Commande Publique Responsable.

À noter deux initiatives particulièrement intéressantes : Valence Romans Agglo finance Locaverre via le SIEG pour les tonnes de déchets évités (environ 2500 €/an) et la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans (3CPS) a installé des outils de collecte dans ses 3 déchetteries depuis janvier 2026.

Un challenge a été lancé aux collectivités du territoire : l'installation d'un collecteur automatique placé à côté d'une colonne de tri du verre pour celles qui ont le goût de l'innovation (ce serait une première en France !).



## • LES RICHESSES HUMAINES

L'équipe des agents de production a pu augmenter son temps de travail de 28h à **32h au 1er février 2026**.

Grâce à l'augmentation des volumes, nous espérons **passer les équipes de production à 35h** d'ici la fin de l'année.

Par ailleurs, l'**agrément Entreprise d'Insertion** a été renouvelé pour 3 ans, avec une augmentation des ETP alloués : nous sommes fiers que la DEETS continue à nous faire confiance dans notre mission sociale en faveur de l'accompagnement socio-professionnel des personnes éloignées de l'emploi.

Au niveau des chantiers RH, Locaverre va mettre en place en 2026 de manière effective la GPEC afin de **garantir la montée en compétences des équipes**. L'objectif est de comparer les conventions collectives les mieux adaptées à notre secteur d'activité et réfléchissons aux différents avantages salariaux pouvant être mis en place afin de compenser des salaires encore trop bas pour les compétences présentes !

Locaverre consolidera le poste de Chargée de mission commercial-communication et envisage la création d'un poste à temps partiel afin de soutenir la mise en œuvre de la levée de fonds citoyenne.



## • FINALISATION DE LA MONTEE EN QUALITE ET CAP SUR 2030



Après la longue phase de travaux de septembre 2025 à avril 2026, qui s'est ponctuée par une inauguration en bonne et due forme le 2 avril 2026 réunissant plus de 150 sociétaires, partenaires et amis, Locaverre finalisera la phase d'investissement 2025-2026 avec **l'arrivée de la mireuse automatique fin 2026**.

Cela permettra d'enclencher en cours d'année la démarche pour être **certifiés ISO 22 000** en 2027. Également, afin de **répondre aux exigences du secteur agro-alimentaire**, un chantier ERP/CRM sera mené pour adapter notre outil actuel à l'augmentation du volume (et accessoirement la facturation électronique !).

L'année 2026 sera encore haute en challenges pour l'équipe de Locaverre, prête, comme depuis 2017, à relever les défis du retour de la consigne sur nos territoires.

Avec une usine désormais à la pointe de la technologie de lavage et une boucle de réemploi solide grâce aux partenariats pérennes et à la reconnaissance nationale, l'ambition pour 2030 reste la même : **laver 10 millions de contenants en verre !**

Pour permettre de répondre à cet enjeu majeur pour la résilience du territoire et la diminution de l'impact environnemental de la production de verre, **une levée de fonds citoyenne permanente de 400 000 € sur 3 ans est ouverte dès aujourd'hui : continuez à en parler autour de vous !**



Inauguration de l'usine 2.0 du 2 avril 2026

# **IV- BILAN FINANCIER**

Le bilan financier de l'exercice 2025, a été élaboré par notre expert-comptable, Frédéric Rizzi du Groupe 26 et certifié par le commissaire aux comptes Dikran Tabbakh Maghakian du cabinet 2 Cara.

Le chiffre d'affaires 2025, porté par les prestations de lavages et autres prestations, s'élève à 484 923 €, soit une augmentation d'environ 7% par rapport à 2024.

Les produits d'exploitation s'élèvent quant à eux à 665 733 € en 2025 contre 659 889 € en 2024.

En 2025, on note notamment une nette diminution des subventions d'exploitation par rapport à 2024 qui s'élèvent à 131 177 € contre 204 376 €, due à la fin du programme de subvention d'exploitation TIGA.

L'année 2025 laisse apparaître un résultat négatif de - 68 712,13 € tandis que nous avons un résultat positif de 46 818,13 € en 2024.

Les capitaux propres s'élèvent à 682 882 € en 2025 contre 237 028 € en 2024, en nette progression.

## ***Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels - extract***

### **Opinion**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SCIC LOCAVERRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SCIC à la fin de cet exercice.

## **Actif 2025**

	<b>BRUT</b>	<b>NET</b> (au 31/12/2025)	<b>NET</b> (au 31/12/2024)
<b>ACTIF</b>			
<b><i>Actif immobilisé</i></b>	<b>589 857</b>	<b>304 316</b>	<b>116 657</b>
Concessions, brevets	1 200	-	-
Installations techniques, matériel, outillage	317 936	64 210	70 220
Autres immobilisations corporelles	42 888	12 274	21 557
Participation et autres titres immos	7 100	7 100	2 100
Autres immobilisations financières	22 780	22 780	22 780
<b><i>Actif circulant</i></b>	<b>906 064</b>	<b>889 088</b>	<b>396 662</b>
Stock	47 380	31 756	14 392
Créances clients et comptes rattachés	108 541	107 189	73 770
Autres créances	651 701	651 701	138 155
Disponibilités	96 812	96 812	169 671
Charges constatées d'avance	1 631	1 631	674
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 495 921</b>	<b>1 193 404</b>	<b>513 319</b>

## ***Passif 2025***

	<b>NET</b> <b>(au 31/12/2025)</b>	<b>NET</b> <b>(au 31/12/2024)</b>
<b>PASSIF</b>		
<b><i>Capitaux propres</i></b>	<b>682 882</b>	<b>237 028</b>
Capital social ou individuel	114 300	77 600
Réserves légales	18 571	11 548
Réserves statutaires ou contractuelles	102 290	62 494
Autres réserves	2 946	2 946
Report à nouveau	8 915	8 915
Résultat de l'exercice	- 68 672	46 819
Subventions d'investissements	504 533	26 707
<b><i>Dettes</i></b>	<b>510 522</b>	<b>276 291</b>
Emprunts	10 554	31 841
Emprunts et dettes financières diverses	160 135	30 625
Avances et acompte reçus sur commande en cours	11 459	4 240
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	174 514	36 212
Dettes fiscales et sociales	44 759	39 163
Autres dettes	89 117	73 153
Produits constatés d'avance	19 985	61 057
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 193 404</b>	<b>513 319</b>

## Compte de résultat 2025

	Au 31/12/25	Au 31/12/24
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>665 734</b>	<b>659 889</b>
Ventes et production	484 923	453 444
Subventions d'exploitation	131 177	204 376
Reprises sur provisions et amortissement, transfert de charge	2 232	2 029
Production stockée	44 579	-
Produit des cessions d'immos	2 819	-
Autres produits	4	40
<b>Consommations &amp; M/ses et Mat</b>	<b>32 037</b>	<b>25 313</b>
Matières 1ères	20 446	29 903
Variation stock mat 1ères	11 591	- 4 590
<b>Marge brute</b>	<b>703 886</b>	<b>666 498</b>
Autres achats et charges externes	266 783	252 331
Impôts, taxes et versements assimilés	3 730	8 140
Salaires et traitements	314 324	287 354
Charges sociales du personnel	56 346	42 284
Amortissements et provisions	57 142	51 034
Valeurs comptables des immos cédées	2 348	-
Autres charges	3 213	42
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 70 190</b>	<b>- 6 610</b>
Produits financiers	1 438	2 124
Charges financières	521	352
<b>Résultat financier</b>	<b>917</b>	<b>1 772</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>- 69 273</b>	<b>- 4 838</b>
Produits exceptionnels	601	47 009
Charges exceptionnelles	-	3 999
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>601</b>	<b>43 010</b>
Impot sur bénéfice	-	- 8 646
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 68 672</b>	<b>46 819</b>

# CONTACT LOCAVERRE



**Valérie DUMESNY**

06 98 77 65 51

developpement@ma-bouteille.org

**Suivez-nous :**



[www.ma-bouteille.org](http://www.ma-bouteille.org)

11 rue Gauthier Lucet, 26120 Chabeuil